

La construction de l'école de Pouilly à Contamine-sur-Arve 1881-1891

“Il résulte d'un rapport de Monsieur l'Inspecteur d'académie en date du 29 janvier [1881] que les écoles de garçons et de filles de Contamine-sur-Arve reçoivent chacune 70 élèves. Ce nombre est sans aucun doute trop élevé pour les forces d'un seul maître et d'une seule maîtresse. D'autre part, la Commune se compose de deux hameaux réunis, également peuplés, éloignés au moins de deux kilomètres et les écoles se trouvent toutes deux au chef-lieu”.

Cette lettre du Préfet de la Haute-Savoie au sous-préfet de Bonneville, datée du 2 janvier 1881, marque le coup d'envoi de la création d'une école mixte de hameau au lieu-dit Pouilly, à Contamine-sur-Arve.

En 1881, Contamine-sur-Arve compte 800 habitants. La commune, de forme allongée et orientée sur le coteau sud de la vallée de l'Arve souffre d'un déséquilibre démographique en raison de la répartition de sa population. A l'extrémité Est se trouve le chef-lieu, puis à l'autre extrémité se trouvent les hameaux de Pouilly et de Findrol. Les enfants de ces localités doivent ainsi parcourir une distance importante pour suivre l'enseignement de la République. De plus, les écoles du chef-lieu ne se contentent pas d'accueillir les enfants de la commune, mais également une partie de ceux de La Côte-d'Hyot, qui ne dispose pas encore de bâtiment scolaire.

En 1881, le contexte des lois Ferry réformant l'enseignement public favorise la dotation des communes en bâtiments scolaires. Ce mouvement de construction mobilise alors tous les échelons administratifs français, du ministère de l'Instruction Publique aux préfetures et sous-préfetures. Il est surtout nourri par une active politique de subventions.

Ainsi, la lettre du Préfet de Haute-Savoie du 2 janvier 1881 lance un projet qui, comme nous allons le voir, va connaître bien des vicissitudes avant d'être mené à son terme.

Onze années depuis l'origine du projet à sa concrétisation !

L'école est ouverte dès le début de l'année 1881, mais les cours sont tenus dans un local loué à Pouilly. Le bail de location est alors fixé à trois ans, la municipalité pense effectivement qu'elle pourra profiter, une fois ce délai expiré, d'un bâtiment neuf.

Suite à la lettre du Préfet, le conseil municipal de Contamine-sur-Arve vote le budget pour la construction de l'école. La copie de cette délibération, datée du 20 février 1881, est donc envoyée aux autorités ministérielles, qui donnent leur aval au mois d'octobre de la même année.

L'étude peut être lancée et l'architecte choisi est Jules Guy, de Bonneville. Un premier projet est dressé au début de l'année 1882, toutefois il est rectifié suite à des remarques soulevées par le Comité Départemental des Bâtiments Scolaires. Ce nouveau projet plus coûteux est accepté par le Conseil Municipal qui vote un emprunt plus élevé.

Entre 1882 et 1884, le dossier de construction semble égaré dans les bureaux du ministère de l'Instruction Publique, mais en août 1884, le ministère de l'Instruction Publique alloue une subvention de 12.000 F. Cette somme ne permet cependant pas de couvrir les frais de construction et le projet est donc revu à la baisse . Entre temps, le bail de location arrive à terme et la classe doit se tenir dans d'autres locaux loués.

En juin 1885, la municipalité de Contamine-sur-Arve achète à Philippe Decroux la parcelle de terrain n° C 134 à Pouilly. Suite à la rédaction d'un nouveau projet en accord avec les moyens de la commune, l'adjudication de construction est lancée au début de l'année 1886. L'entrepreneur retenu est Pierre Giletto de La Roche-sur-Foron. Et les travaux peuvent commencer.

Durant l'été de l'année suivante, le 13 août 1887, une délibération du conseil municipal nous apprend que la commune veut faire mettre les travaux en régie, en raison de l'arrêt du chantier. L'entrepreneur aurait suspendu ses travaux car il ne reçoit pas de fonds de la part de la commune. Cette situation perdure et s'envenime ; en 1888, le conseil municipal parle d'intenter un procès contre Pierre Giletto. Pendant ce temps l'échéance du deuxième bail arrive et l'école doit de nouveau changer de locaux.

Finalement, en 1891 la crise s'est apaisée : l'entrepreneur Catella qui a repris le chantier achève enfin la construction, et l'école de Pouilly créée depuis plus de dix ans peut enfin entrer dans un bâtiment neuf.